

BIENVENUE



30 mai 2005

Groupe SNFAR

1

ATELIER POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
(OUAGADOUGOU / BURKINA-FASO DU 30 MAI AU 3 JUIN 2005)
"FORMATION DE MASSE EN MILIEU RURAL, ÉLÉMENT DE RÉFLEXION
POUR LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE NATIONALE"

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION EXPÉRIMENTALE

**« ELABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE
DES FORMATIONS AGRICOLE ET RURALE » (SNFAR)**

DANS QUATRE PAYS TESTS (BÉNIN, BURKINA FASO, MALI, SÉNÉGAL)

Sur financement national, Banque Mondiale et Coopération Française

*Cette présentation a été préparé par le groupe « SNFAR » qui en présentera les différentes parties selon le **sommaire** ci après:*

- 0 Genèse de la démarche l'opération expérimentale IDF/ SNFAR
- 1 Les évolutions démographiques et l'urbanisation
- 2 Bilans diagnostic des cinq missions du secteur agricole et rural
- 3 Les enjeux du secteur rural à court et moyen termes
- 4 Bilan-diagnostic de l'appareil de formation agricole
- 5 Synthèse de l'état d'avancement de l'opération

3

30 mai 2005

Groupe SNFAR

Rappel du sommaire

- 0 Genèse de la démarche l'opération expérimentale IDF/ SNFAR**
- 1 Les évolutions démographiques et l'urbanisation
- 2 Bilans diagnostic des cinq missions du secteur agricole et rural
- 3 Les enjeux du secteur rural à court et moyen termes
- 4 Bilan-diagnostic de l'appareil de formation agricole
- 5 Synthèse de l'état d'avancement de l'opération

4

30 mai 2005

Groupe SNFAR

Jusqu'en 1985, année marquant le début de la crise financière des États de l'Afrique francophone :



- les écoles agricoles ont été créées pour répondre d'abord aux besoins d'une administration (en phase de construction) sans souci d'efficacité externe (débouchés fonctionnarisés) et des équilibres inter catégoriels des flux.
- Les « sociétés de développement » devaient assumer, par le canal de leur dispositif de vulgarisation – formation, l'essentiel de la formation professionnelle des producteurs et productrices « *encadrés* ».
- Dans le cadre des mesures prises pour résoudre la crise financière les écoles et les SODE furent « mises en veilleuse » .

L'actuelle démarche s'est construite en en trois étapes :



- Étape 1 (1985) : Cameroun.
Impact : limitation de la création de nouvelles écoles techniques .
- Étape 2 (1991-1996) : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.
Impact : Démarche suscitant partout un grand intérêt mais n'ayant eu aucune incidence sur les appareils (hormis en Côte d'Ivoire) en raison de l'importance des réformes à entreprendre.
- Étape 3 (2001-2005) : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal.
Impact : En cours

Depuis ses origines, la démarche se caractérise par la mise en relation de quatre groupes de paramètres:



- (i) Les **projections démographiques** et leurs conséquences pour le secteur agricole et rural ,
- (ii) Les **flux de l'appareil éducatif d'amont**,
- (iii) L'estimation des **besoins quantitatifs de formation à court et moyen termes** de l'ensemble des ressources humaines du secteur agricole et rural.
- (iv) Les **flux de l'appareil éducatif agricole en place**

30 mai 2005

Groupe SNFAR

7

L'actuelle **troisième étape**, tout en prenant en compte les acquis des approches précédentes (bilan diagnostic et propositions), se caractérise par une triple approche :



- (i) **Ingénierie de projet** : insertion dans un cadre national de programmation sectorielle permettant de déboucher sur des réformes concrètes et finançables.
- (ii) **Ingénierie sociale** : association des différents groupes d'acteurs concernés aux différentes étapes (de la conception à la décision).
- (iii) **Ingénierie de dispositif** : Prise en compte de toutes les composantes du dispositif national.

30 mai 2005

Groupe SNFAR

8



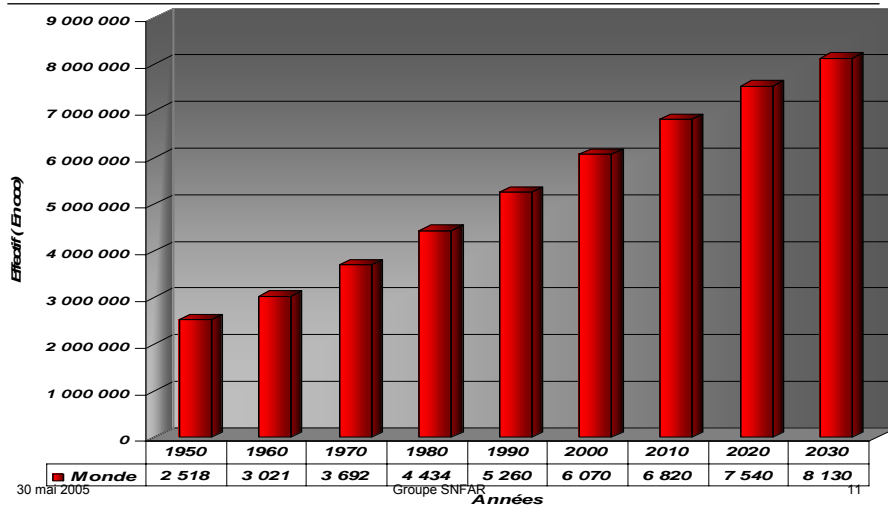
Cette nouvelle étape « *expérimentale* », identifiée sous le vocable « **Stratégies Nationales des Formations Agricoles et Rurales** » (SNFAR):

- se limite , actuellement , à la **première phase** du processus de rénovation des dispositifs de formation agricole.
- est **financée** par des programmes nationaux , la BM et, la coopération française (trust fund).
- couvre quatre « pays test » travaillant de manière **autonome** mais tissant entre eux des **relations synergiques** : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal.

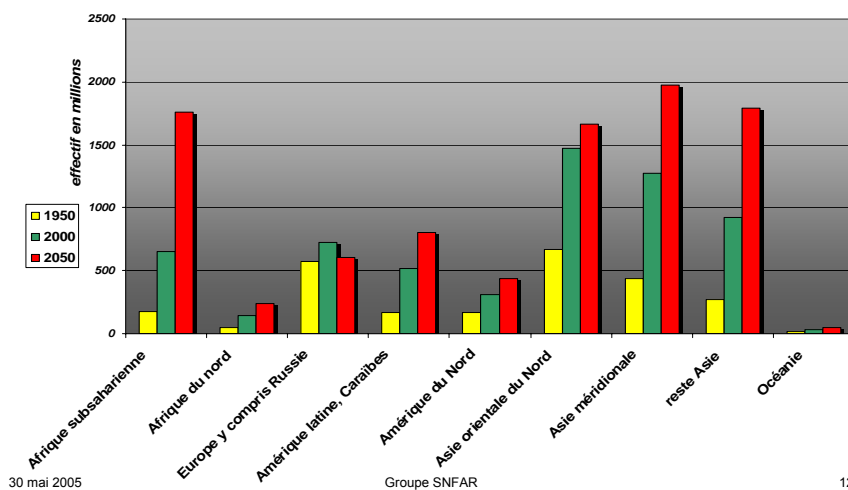
Rappel du sommaire

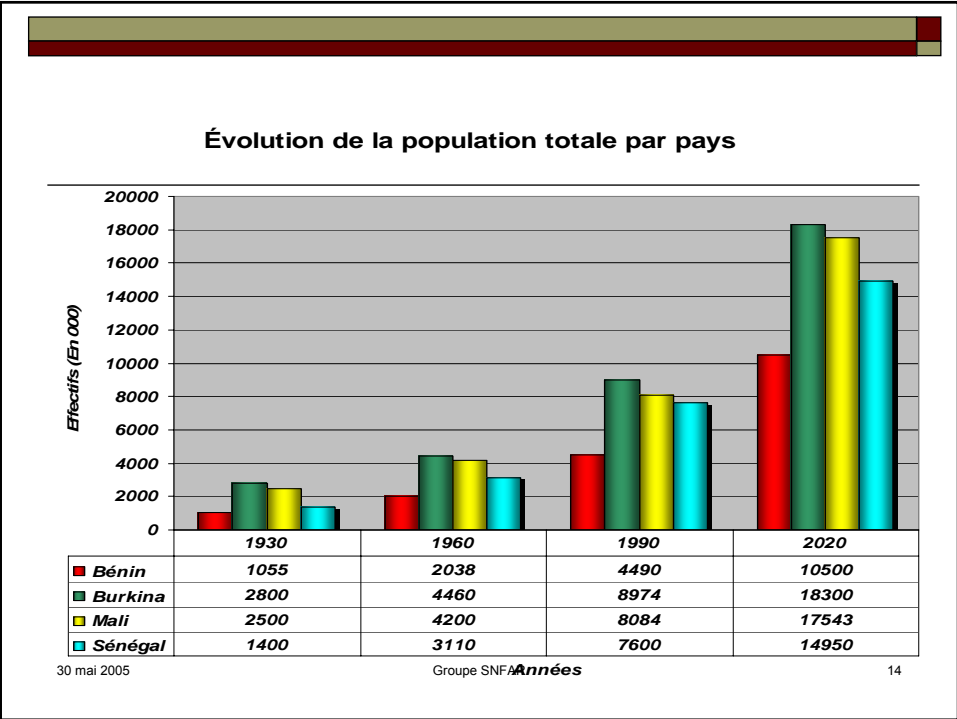
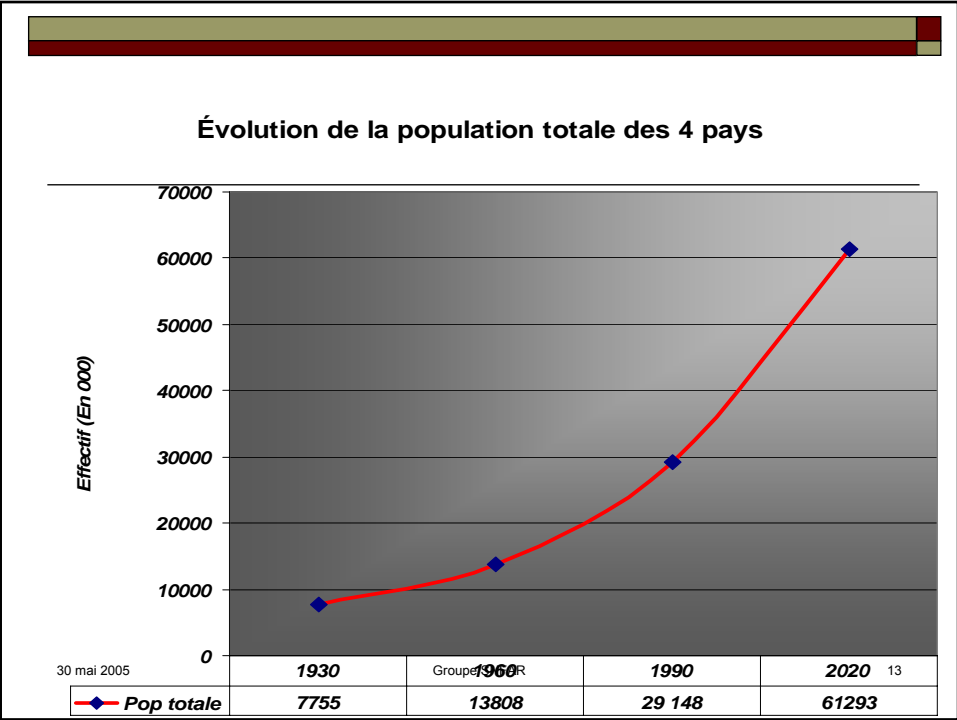
- 0 Genèse de la démarche l'opération expérimentale IDF/ SNFAR
- 1 Les évolutions démographiques et l'urbanisation**
- 2 Bilans diagnostic des cinq missions du secteur agricole et rural
- 3 Les enjeux du secteur rural à court et moyen terme
- 4 Bilan-diagnostic de l'appareil de formation agricole
- 5 Synthèse de l'état d'avancement de l'opération

Un monde de plus en plus peuplé depuis le début de la transition démographique en 1815 en Europe du nord !



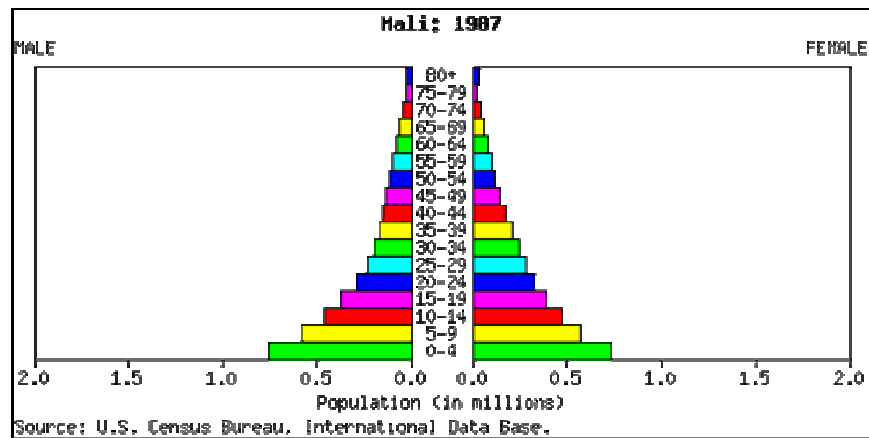
Dans ce contexte, l'Afrique subsaharienne se caractérise par une transition « tardive et intense »





Évolution de la population malienne

1987

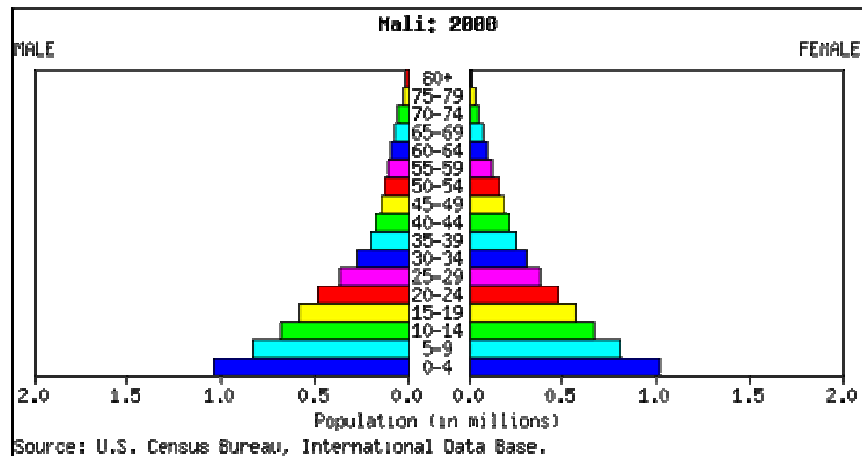


30 mai 2005

Groupe SNFAR

15

2000

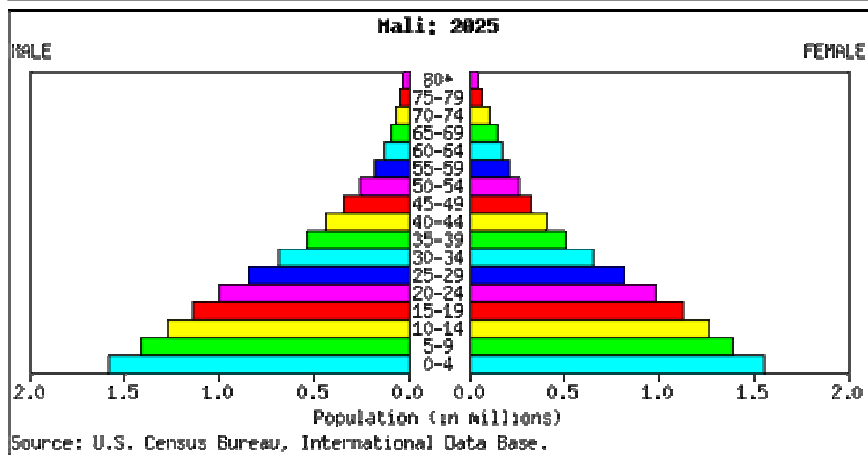


30 mai 2005

Groupe SNFAR

16

2025

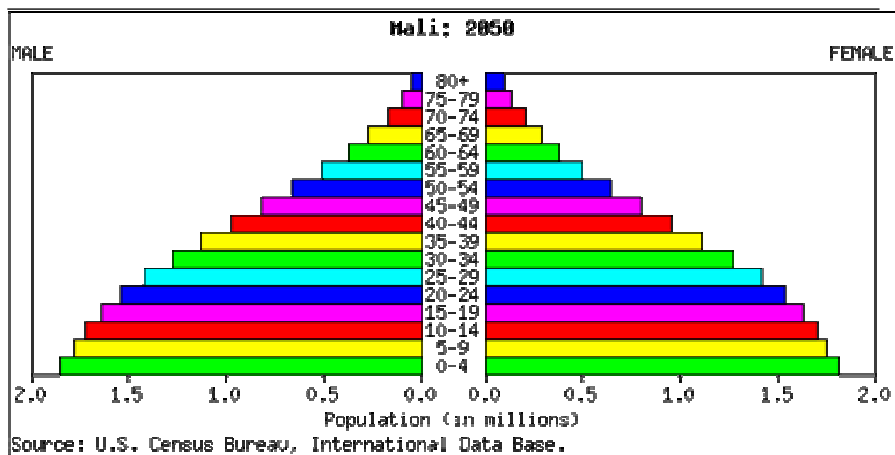


30 mai 2005

Groupe SNFAR

17

2050

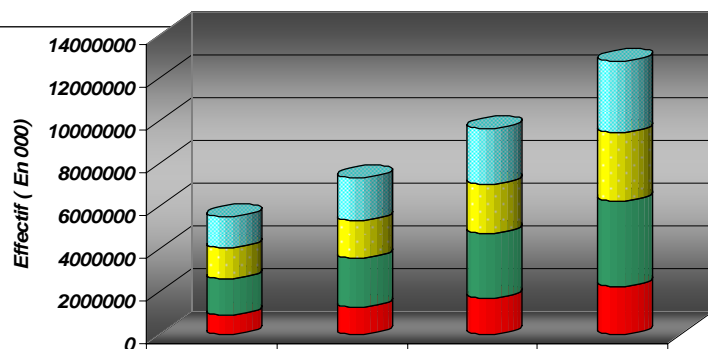


30 mai 2005

Groupe SNFAR

18

Évolution de la population féminine en age de procréer par pays (15-39 ans)



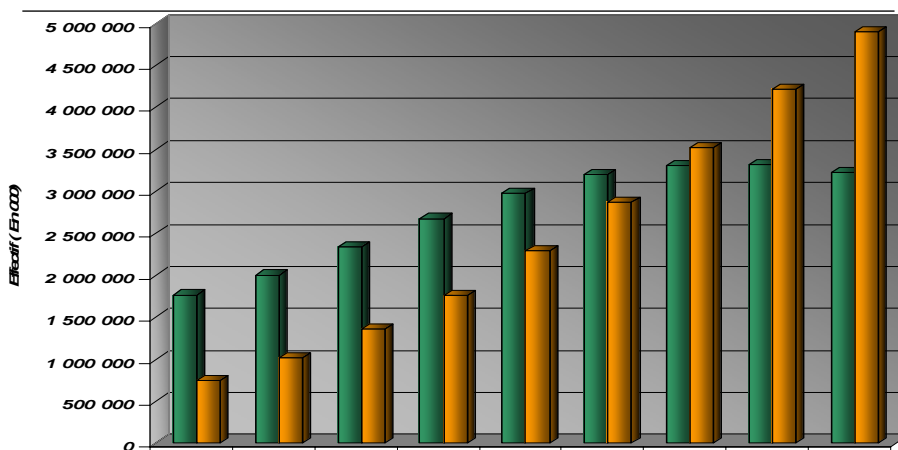
	1990	2000	2010	2020
■ Sénégal	1457982	1963157	2611112	3330241
■ Mali	1427356	1783061	2273791	3225551
■ Burkina	1720254	2310445	3051047	4002582
■ Bénin	875325	1229383	1668386	2199331

30 mai 2005

Année de référence

19

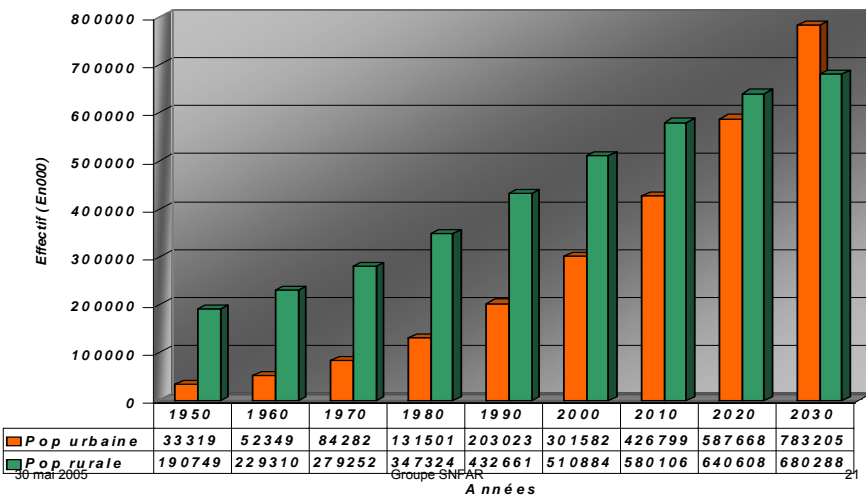
Un monde de plus en plus urbanisé !



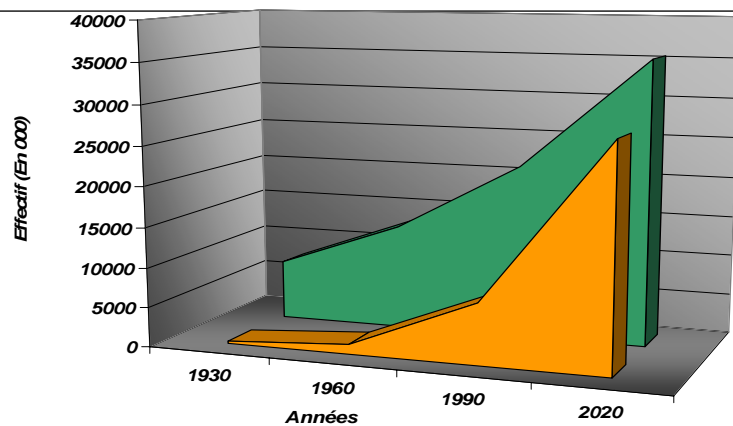
	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	2030
■ Pop rurale	1 768 580	2 004 589	2 336 061	2 676 859	2 974 186	3 202 259	3 311 122	3 321 346	3 225 547
■ Pop urbaine	750 050	1 016 887	1 356 432	1 757 818	2 289 415	2 868 314	3 519 149	4 218 886	4 904 591

Années de référence

L'Afrique connaît un urbanisation tardive mais intense!

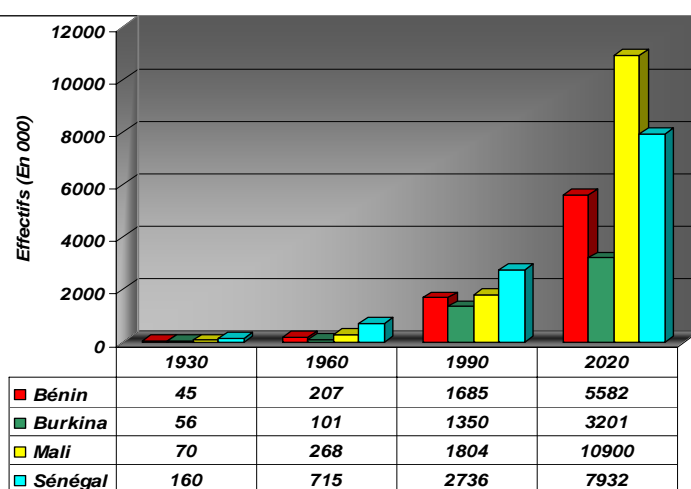


Évolution des populations rurale et urbaine des 4 pays



	1930	1960	1990	2020
Pop urbaine	331	1291	7585	27615
Pop rurale	7424	13181	21673	35383

Évolution des populations urbaines par pays



30 mai 2005

Groupes SNFAR
Années

23

Deux constats :

- Cette forte croissance de la population urbaine , alimentée à la fois par la population urbaine déjà en place et l'exode rural, n'entraîne pas une décroissance de la population rurale qui continuera à progresser.
- Cette augmentation passée et prévisible des populations urbaine et rurale a généré, génère et générera de multiples conséquences dans tous les secteurs.

30 mai 2005

Groupes SNFAR

24

-
- **Les exposés qui vont suivre vont tenter de démontrer la complexité de la situation ainsi générée dans le secteur agricole et, ses conséquences pour ses ressources humaines.**

Rappel du sommaire

- 0 Genèse de la démarche l'opération expérimentale IDF/ SNFAR
- 1 Les évolutions démographiques et l'urbanisation
- 2 Bilans diagnostic des cinq missions du secteur agricole et rural**
- 3 Les enjeux du secteur rural à court et moyen termes
- 4 Bilan-diagnostic de l'appareil de formation agricole
- 5 Synthèse de l'état d'avancement de l'opération

Les cinq missions du secteur agricole dans un État nation :

- (i) Nourrir les populations urbaines et rurales.
- (ii) Accroître les ressources en devises de l'État par les produits d'exportation.
- (iii) Protéger et améliorer les ressources naturelles.
- (iv) Assurer à ses acteurs un niveau de revenu décent et en progression.
- (v) Conserver et accroître ses emplois et auto emplois.

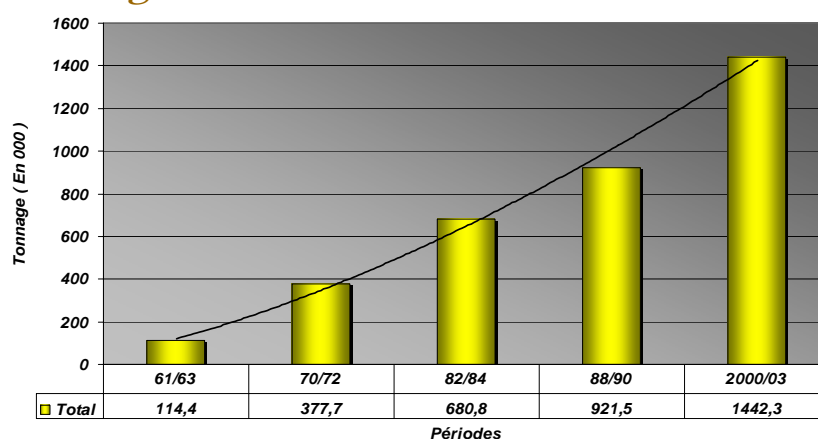
30 mai 2005

Groupe SNFAR

27

1) Nourrir les populations urbaine et rurale ?

Des importations céréalières en augmentation constante !

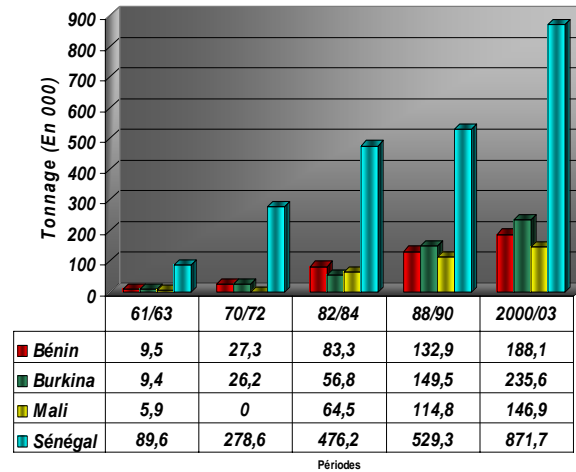


30 mai 2005

Groupe SNFAR

28

Des tonnages de céréales importés différents selon les États mais partout en augmentation!

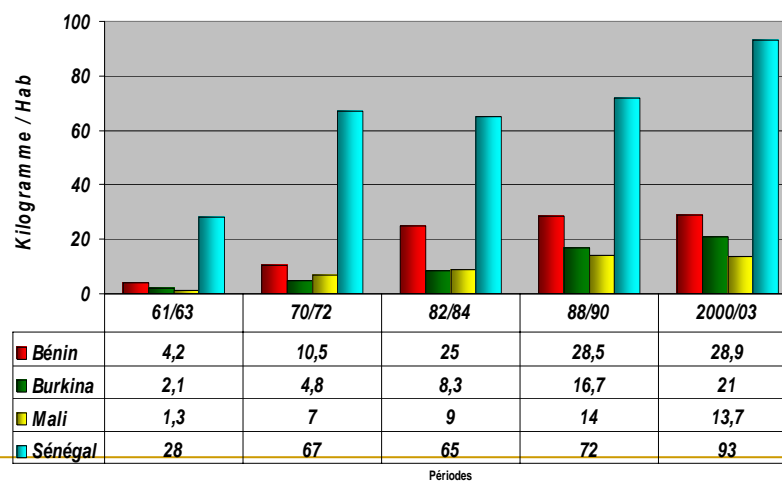


30 mai 2005

Groupe SNFAR

29

Ces augmentations ne sont pas proportionnelles à la croissance de la population totale car les importations « per capita » croissent!



30 mai 2005

Groupe SNFAR

30

(ii) Accroître les ressources en devises de l'État par les produits d'exportation ?

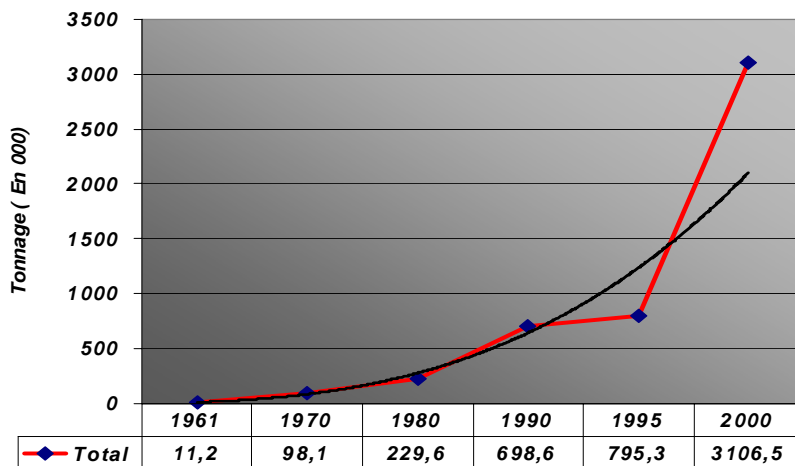
- En règle générale les **grands produits d'exportation** connaissent une stagnation voire une récession..
- Les exportations de **produits maraîchers et horticoles** progressent de manière limitée.
- Seule exception notable le **coton** qui enregistre des progressions remarquables

30 mai 2005

Groupe SNFAR

31

Évolution de la production « coton - graine » dans les quatre pays



30 mai 2005

Groupe SNFAR

32

Malgré cet essor, l'avenir de cette culture est incertain !

- Cette croissance est plus liée à une **extension des surfaces** cultivées qu'à une hausse des rendements.
- Les actuels systèmes de rotation **épuisent les sols**.
- L'emploi permanent d'engrais, d'insecticides et de pesticides représente un **danger pour l'écologie des zones cotonnières**.
- Cette « chimisation » pèse d'autant plus sur les budgets des producteurs et des États que ce produit est **concurrencé sur le marché mondiale par du coton en provenance d'autres pays subventionnant lourdement leur agriculture**.
- La croissance de la demande est **inférieure** à celle de la production d'où des stocks importants pesant sur les cours.

La rentabilité de cette filière est de plus en plus mal assurée

- **La dernière campagne a coûté 24 milliards de Francs CFA au gouvernement malien!**

(iii) Protéger et améliorer les ressources naturelles ?

L'accroissement des productions s'est faite sur la base d'une extension des surfaces qui est devenue incompatible avec la gestion de la fertilité. La persistance des systèmes de culture traditionnels, alternant cultures et jachères naturelles entraîne :

- Une **déforestation** accélérée,
- Une **surexploitation des ressources naturelles**,
- Une **chute de la fertilité des sols** et,
- Une extension de **surfaces dégradées ou en voie de désertification**,

sans que des alternatives évidentes existent ou soient à la portée des producteurs

(iv) Assurer à ses acteurs un niveau de revenu décent et en progression ?

La pauvreté frappe plus durement le milieu rural que le milieu urbain. Elle affecte :

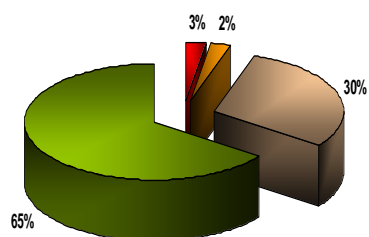
- les conditions de la **sécurité alimentaire**
- le niveau de satisfaction en **besoins essentiels** (accès à la santé et aux soins de santé primaire, à l'eau potable et aux services d'assainissement, à l'enseignement et à la connaissance) et
- les **capacités d'investissement** productif des ménages, en particulier dans l'agriculture (manque de ressources monétaires, analphabétisme et absence de formation professionnelle).

(v) Conserver et accroître ses emplois et auto emplois ?

- ***Le secteur informel rural représente la très grande majorité des emplois et auto emplois dans chacun des quatre pays.***

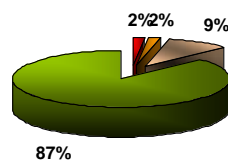
Répartition de l'emploi/auto emploi par secteur d'activité

Bénin



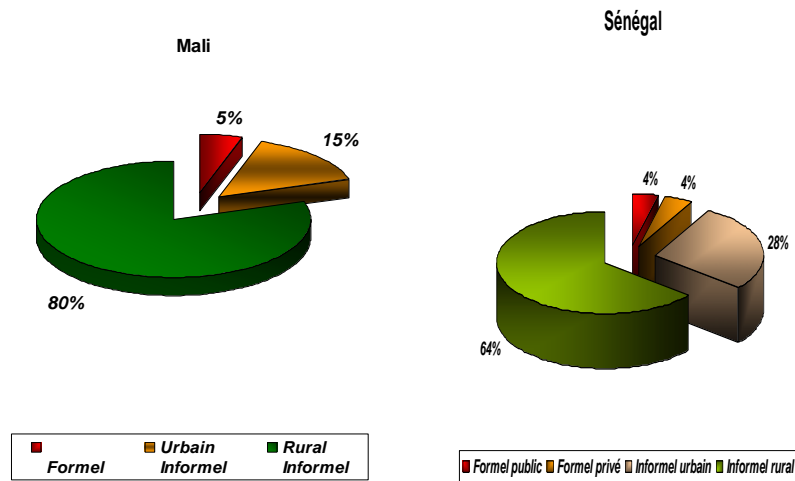
■ Formel public ■ Formel privé ■ Informel urbain ■ Informel rural

Burkina Faso :



■ Formel public ■ Formel privé
■ Informel urbain ■ Informel rural

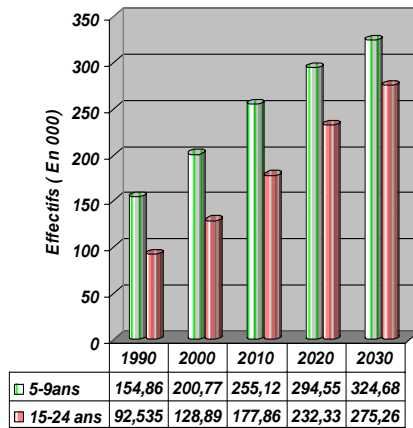
Répartition de l'emploi/auto emploi par secteur d'activité



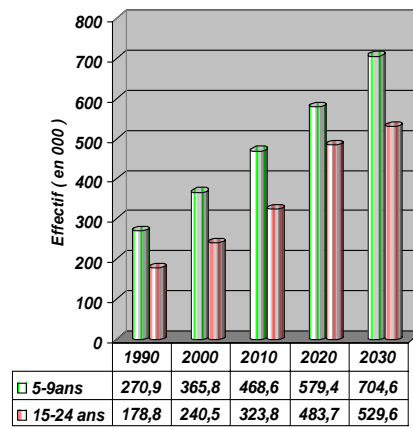
Cette situation est à mettre en relation avec les perspectives de croissance des nouvelles cohortes annuelles à venir « des enfants à scolariser » et « des jeunes adultes à insérer dans la vie active »

**Ordre de grandeur des nouvelles cohortes annuelles
à scolariser et à insérer professionnellement
(moyenne des tranches d'âge pertinent)**

Bénin

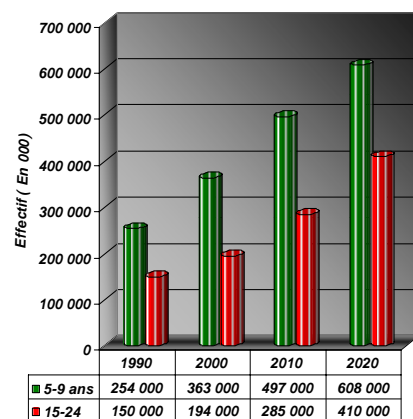


Burkina Faso

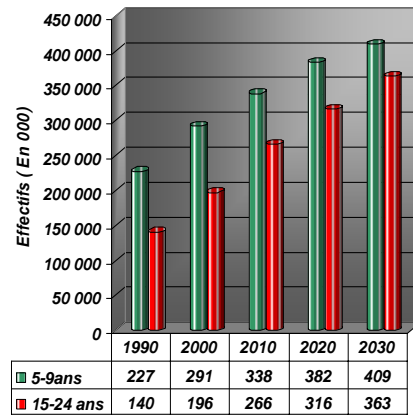


**Ordre de grandeur des nouvelles cohortes annuelles
à scolariser et à insérer professionnellement
(moyenne des tranches d'âge pertinent)**

Mali



Sénégal:



Dans le contexte actuel de:

- dévolution traditionnelle rendant difficile l'accès au foncier,
- absence de politique incitative à l'installation des jeunes producteurs/trices et,
- d'urbanisation rapide

Cette fonction sensible de création d'emplois et auto emplois pourrait rencontrer d'importantes difficultés si aucune mesure d'incitation n'est prise et donc entraîner une dangereuse accélération de l'urbanisation !

Conclusion

- **A l'évidence, le secteur agricole assume de plus en plus difficilement ses fonctions au sein de l'État nation !**

Rappel du sommaire

- 0 Genèse de la démarche l'opération expérimentale IDF/ SNFAR
- 1 Les évolutions démographiques et l'urbanisation
- 2 Bilans diagnostique des cinq missions du secteur agricole et rural
- 3 Les enjeux du secteur rural à court et moyen terme**
- 4 Bilan-diagnostic de l'appareil de formation agricole
- 5 Synthèse de l'état d'avancement de l'opération

Pour le secteur agricole, les croissances démographique et urbaine génèrent une série d'enjeux au niveau :

- des exploitations agricoles .
- de l'organisation de la profession.

Au niveau des exploitations agricoles

Trois **modes de production** caractérisent le secteur agricole des quatre pays :

Les **exploitations familiales** (plusieurs centaines de milliers) assurant la très grande part des productions.

Les **entreprises agricoles** (quelques centaines), plus spécialisées et souvent localisées à proximité des villes, elles font du petit élevage et du maraîchage.

Les **agro industries** (quelques unités), très spécialisées et concentrés sur quelques produits (sucre, huile de palme, maraîchage d'exportation).

30 mai 2005

Groupe SNFAR

47

- *La croissance démographique des populations urbaine et rurale entraîne une forte **montée des densités (totale et rurale)** remettant en cause les modes traditionnelles de gestion des ressources naturelles (humus, parcours, flore, faune, etc) fondés sur des prélèvements limités et la reconstitution naturelle.*
- *Avec l'intensification des prélèvements, ces modes de gestion deviennent incompatibles avec les rythmes des cycles naturels et ces ressources se reconstituent de plus en plus mal.*

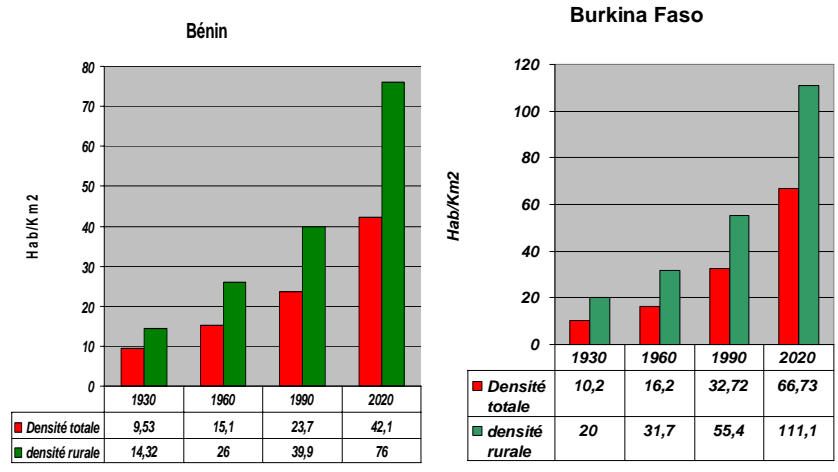
*Le premier enjeu des prochaines décennies est celui de l'augmentation durable de la **productivité des sols et des parcours.***

30 mai 2005

Groupe SNFAR

48

La montée des densités dans les 4 pays

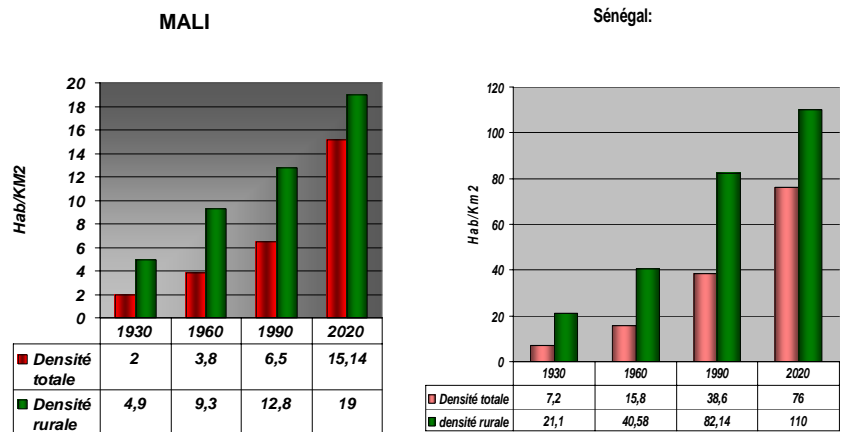


30 mai 2005

Groupe SNFAR

49

La montée des densités dans les 4 pays (suite)



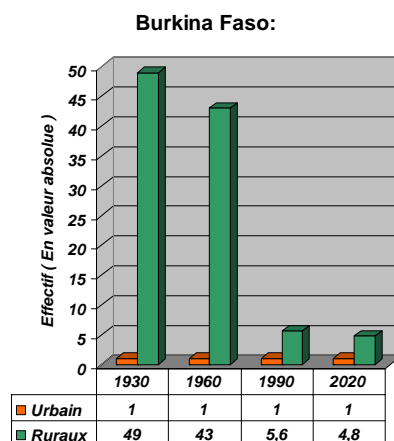
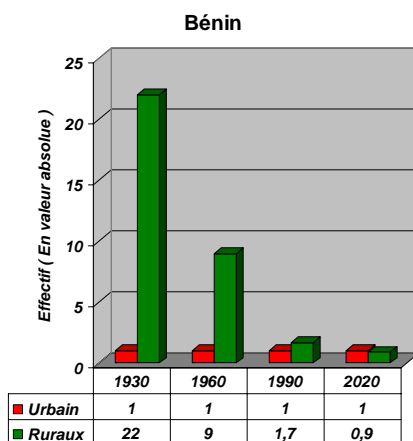
30 mai 2005

Groupe SNFAR

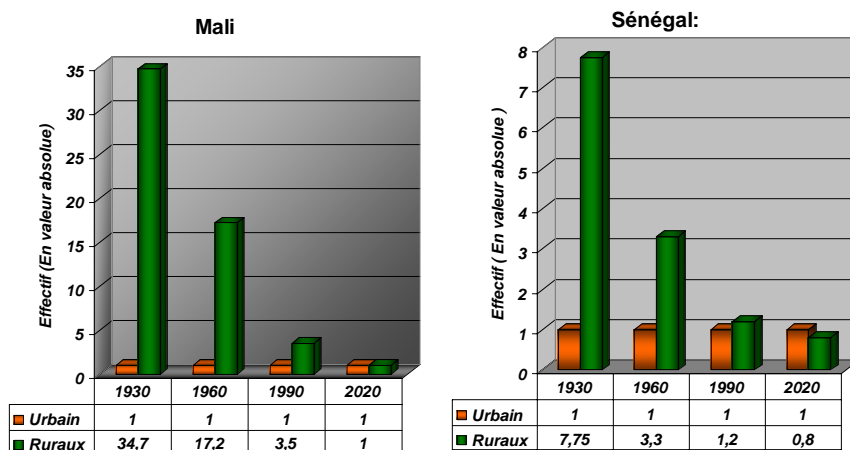
50

- *La croissance plus rapide des populations urbaines par rapport à celle des populations rurales génère une différenciation de plus en plus marquée des producteurs et des consommateurs.*
- *Elle entraîne une évolution rapide du **ratio population urbaine/population rurale**. Hier(1960) un urbain pouvait être alimenté par 20 ruraux. Aujourd'hui cet urbain devrait être alimenté par 1,5 rural et , demain (2010-2020) par 1 rural.*
- *Pour maintenir le niveau d'autosuffisance alimentaire le **surplus commercialisable** de chaque producteur aurait donc du être multiplié par 15. Il n'en a rien été et les importations s'envolent!*
- *L'amélioration de l'auto suffisance des pays passe nécessairement par une augmentation durable de la **productivité du travail**.*

Évolutions passée et prévisible du nombre de ruraux pour un urbain



Évolutions passée et prévisible du nombre de ruraux pour un urbain (suite)



30 mai 2005

Groupe SNFAR

53

Au niveau de l'organisation de la profession

- *Montée des densités et développement rapide d'un tissu urbain génèrent une série d'enjeux ne pouvant être relevée que par des structures professionnelles fortes parce que contrôlées socialement par leur base.*
- *Citons quelques enjeux essentiels:*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

54

L'enjeu de la participation de la profession au contrôle des importations céréalières

- *Chaque année des centaines de milliers de tonnes de céréales importés (essentiellement blé et riz) se déversent sur le marché national où elles entrent en concurrence avec les produits locaux.*
- *Ces produits proviennent de pays jouissant d'une rente bioclimatique , et/ou ayant atteint un haut niveau de productivité agricole , et/ou subventionnant leurs producteurs. Correspondant à des excédents,il sont vendus sur le marché mondial à des prix souvent sans rapport avec leurs coûts de production.*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

55

- *Ces importations représentent des sommes considérables (de quelques dizaines à plusieurs centaines de milliards de Fr CFA)*
- *Ces importations ,assurant des recettes aux États importateurs et permettant d'alimenter à bon compte la population , sont gérées par des puissants lobbys internationaux et nationaux.*
- *Par ailleurs,la consommation alimentaire représente une part importante du budget des ménages (de l'ordre de 50% et plus)*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

56

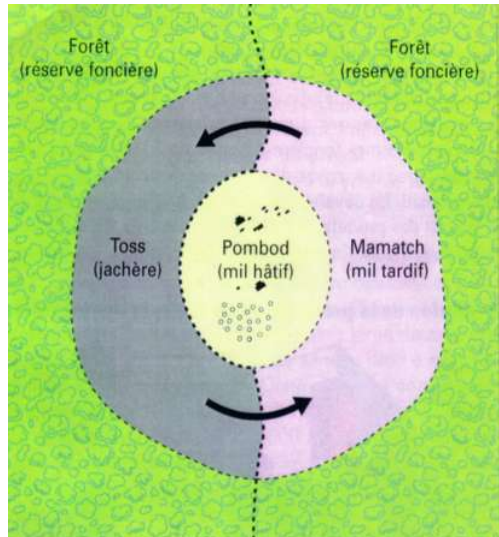
La participation de la profession à leur contrôle représente donc une question essentielle mais très sensible. Elle suppose:

- **Une volonté politique forte au service d'une politique agricole visant à permettre aux exploitations familiales de s'engager dans un processus de modernisation.**
- **Des représentants de la profession formés et contrôlés par leur base .**

L'enjeu de la question foncière

- *Avec la montée des densités les modes de gestion collective de l'espace (bien inaliénable, propriété des ancêtres) volent en éclats au profit de l'appropriation individuelle.*
- *L'espace se parcellise et se « marchandise » comme l'illustre le cas ci après:*

Terroir sereer en 1900



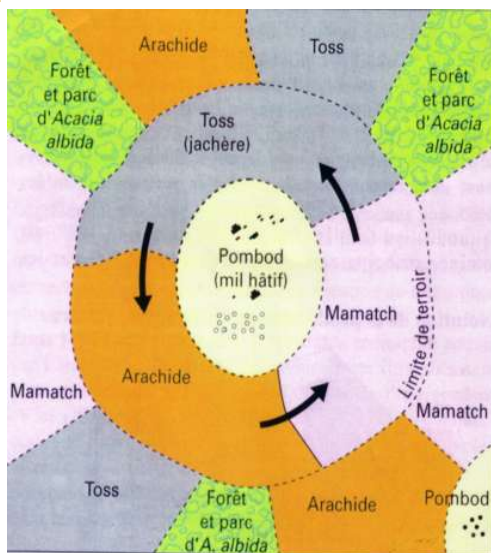
- Culture permanente de petit mil hâtif à la périphérie du village. (pombod).
- Assolement biennal sur les grands champs de brousse: alternance de culture de mil tardif (mamatch) et de jachère pâturée
- Forêt périphérique servant de réserve foncière

30 mai 2005

Groupe SNFAR

59

Le même terroir en 1950



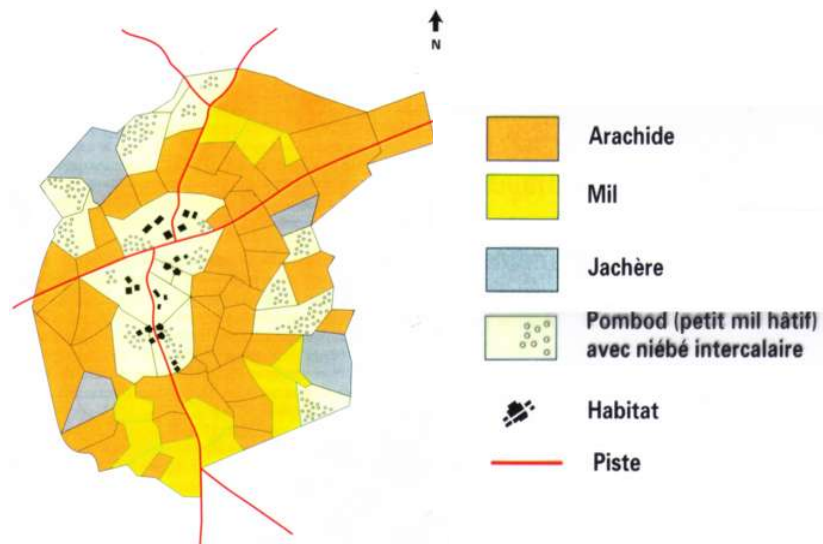
- Maintien du pombod
- Maintien du mamatch, introduction de l'arachide et passage à un assolement triennal
- Disparition de la forêt dont quelques lambeaux subsistent avec extension du parc d'*acacia albida*
- Terroirs villageois devenus jointifs

30 mai 2005

Groupe SNFAR

60

Le même terroir aujourd'hui.



30 mai 2005

Groupe SNFAR

61

- *Cette évolution du foncier implique de profondes transformations en matière de législation foncière,*
- *La période de transition, entre le droit dit "traditionnel " et le droit dit "moderne " en gestation, est propice à de nombreuses spoliations au détriment de la petite paysannerie peu informée*
- *La participation de la profession à l'élaboration des nouvelles législations foncières et l'information des producteurs/trices constituent un autre enjeu.*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

62

L'enjeu de la mise en marché des productions

- Avec la mondialisation les producteurs/trices de **produits d'exportation** sont passés d'un système étatique de marché protégé à un système concurrentiel .
- Par ailleurs l'extension rapide du tissu urbain intensifie l'intégration des producteurs/trices à l'économie marchande par le biais des **produits vivriers** comme le démontre l'exemple ci après:

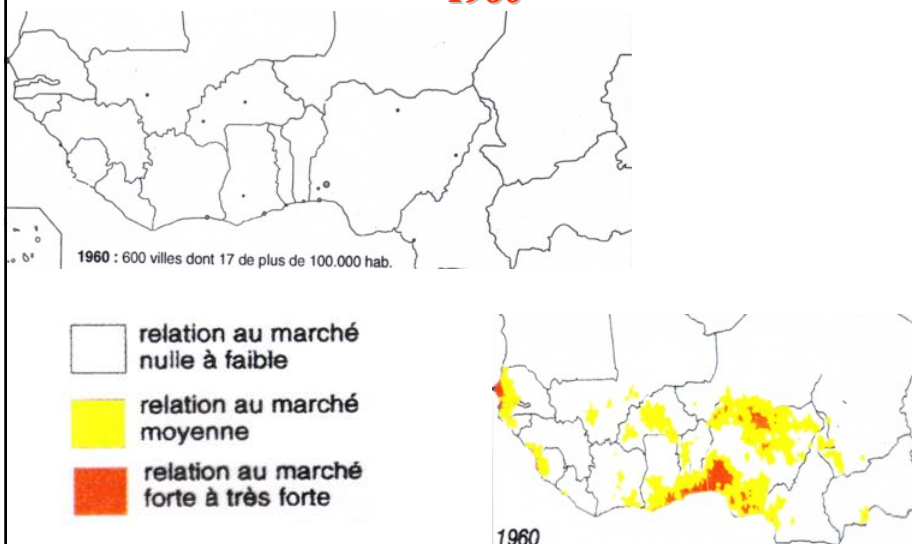
30 mai 2005

Groupe SNFAR

63

Extension du tissu urbain et intégration au marché

1960

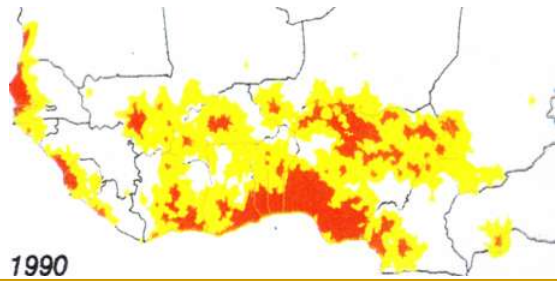


30 mai 2005

Groupe SNFAR

64

1990



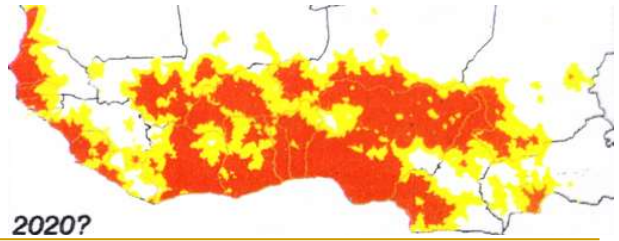
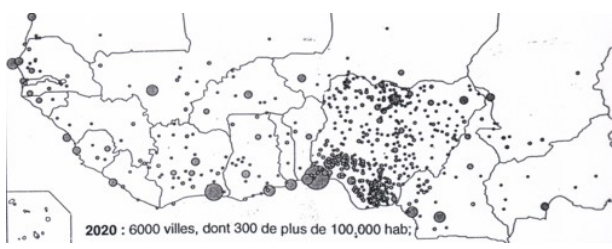
1990

30 mai 2005

Groupe SNFAR

65

2020?



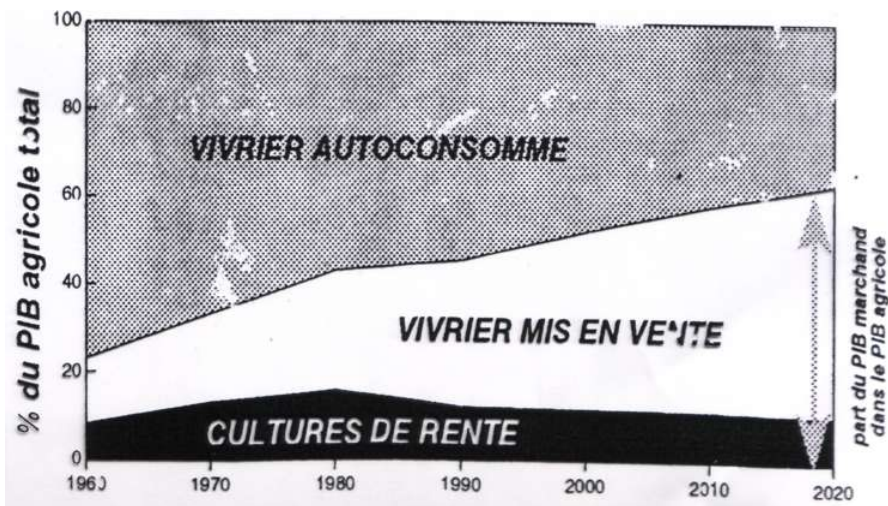
2020?

30 mai 2005

Groupe SNFAR

66

L'intégration à l'économie de marché nécessite une transformation des systèmes de production



30 mai 2005

Groupe SNFAR

67

L'enjeu de la participation à l'aménagement du territoire.

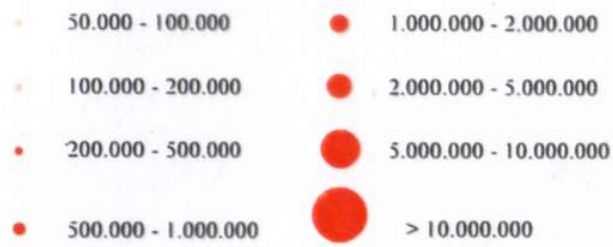
- *Le développement du tissu urbain entraîne un développement rapide des infrastructures routières (et vice versa) comme l'illustre les trois diapositives suivantes :*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

68

Légende



Réseau routier primaire

Réseau routier secondaire

30 mai 2005

Groupe SNFAR

69

1960

POPULATION DES VILLES ET RÉSEAU ROUTIER • 1960



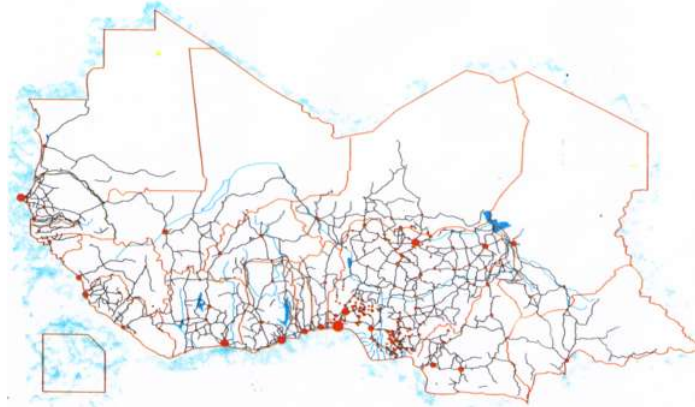
30 mai 2005

Groupe SNFAR

70

1990

POPULATION DES VILLES ET RESEAU ROUTIER • 1990



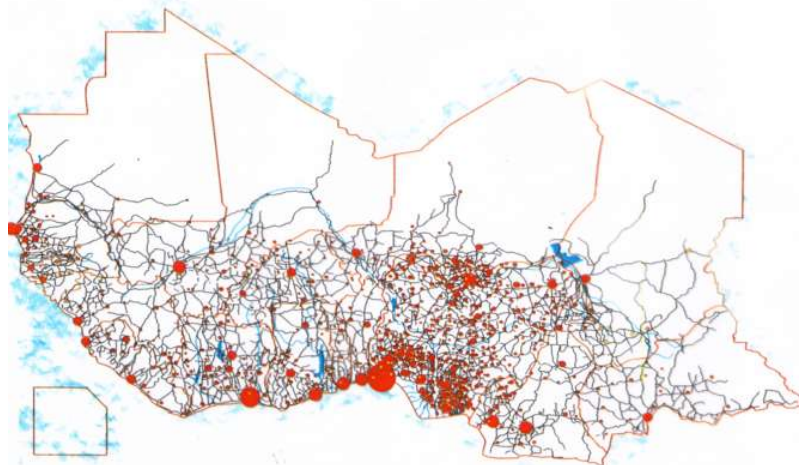
30 mai 2005

Groupe SNFAR

71

2020

POPULATION DES VILLES ET RESEAU ROUTIER • 2020



30 mai 2005

Groupe SNFAR

72

Le développement des exploitations est largement conditionné par l'accès au marché ,donc par le réseau routier dont le tracé revêt une importance stratégique majeure!

- *La participation de la profession au processus de décision concernant l'aménagement du territoire ,notamment en termes d'infrastructures routières représente un autre enjeu majeur*

L'enjeu de la politique de développement des exploitations.

- ***Le développement agricole est presque toujours envisagé sous l'angle du développement des productions et rarement sous celui du développement des exploitations agricoles.***
- ***L'ensemble des enjeux précités ,notamment celui de la mise en place de structures professionnelles fortes , passe obligatoirement par une dynamique puissante fondée sur la volonté de développement des outils de production que sont les exploitations agricoles.***

Ceci suppose:

- Une **politique d'appui à l'aménagement des structures des exploitations agricoles**
- Un soutien de l'État à la **productivité du capital investi dans le secteur agricole, plus particulièrement au niveau des exploitations agricoles**
- Une évolution de l'actuel système traditionnel de dévolution vers une **politique active d'installation de jeunes agriculteurs/trices formé(e)s**
- Un dispositif de **formation professionnelle** capable de former en une génération la totalité des producteurs/trices
- Un dispositif de **conseil aux chefs d'exploitation** en matière de gestion d'exploitation, de mise en marché et, de production.

En conclusion

- Les enjeux immédiats et de moyen terme sont multiples et en interactions. Leur spécificité, dans la sous région, réside dans leur **concomitance sur une période de temps très courte (30 ans)!**
- Ils ne pourront pas être relevés par une **paysannerie analphabète à 80 % et sans accès à la formation professionnelle**. Il faut nécessairement préparer l'ensemble des groupes d'acteurs (du chercheur au producteur) à ces formidables mutations en cours.
- Ce point fait l'objet de l'exposé suivant.

Rappel du sommaire

- 0 Genèse de la démarche l'opération expérimentale IDF/ SNFAR
- 1 Les évolutions démographiques et l'urbanisation
- 2 Bilans diagnostic des cinq missions du secteur agricole et rural
- 3 Les enjeux du secteur rural à court et moyen termes
- 4 Bilan-diagnostic de l'appareil de formation agricole**
- 5 Synthèse de l'état d'avancement de l'opération

77

30 mai 2005

Groupe SNFAR

*Pour établir le **bilan-diagnostic des appareils de formation agricole** des 4 pays, nous procéderons en trois phases :*

- *1) Les besoins de formation*
- *2) L'offre de formation*
- *3) Adaptation ou inadaptation des dispositifs?*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

78

Les besoins de formation

Au niveau du secteur informel rural :

- *Chaque année environ 15 000 à 30 000 exploitations, selon les pays, changent de chef tandis que d'autres se créent, sans aucun appui extérieur.*
- *Ces transmissions et créations se font sur la base des acquis d'une formation par **apprentissage familial** transmettant le plus souvent un savoir obsolète par rapport aux enjeux précités*
- *Un **complément de formation** professionnelle est nécessaire pour permettre aux futurs chefs d'exploitation une insertion dynamique dans un contexte en pleine évolution*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

79

Au niveau du secteur formel

- *Les effectifs du principal employeur, l'**administration**, vont connaître un laminage rapide. 50% environ des personnels va partir à la retraite au cours des dix prochaines années..*
- *Les **entrepreneurs agricoles** ne trouvent pas les cadres et techniciens qualifiés qu'ils souhaitent*
- *Certaines **agro-industries** vont également connaître un problème de renouvellement de leurs effectifs consécutif au départ à la retraite des actuels personnels. D'autres manquent de personnel qualifié.*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

80

L'offre de formation

Les dispositifs de formation agricole relèvent quasi

exclusivement du secteur étatique. Ils sont souvent :

- **fragmentés** entre plusieurs ministères de tutelle.
- **cloisonnés** (pas de relations entre les établissements de niveaux différents).
- **isolés** par rapport à l'ensemble du dispositif éducatif (pas de prise en compte des données quantitatives du dispositif d'enseignement général en amont du dispositif d'enseignement agricole) .
- Sans relation institutionnalisée avec **la demande**
- Sans relation institutionnalisée avec **la Recherche agronomique.**

30 mai 2005

Groupe SNFAR

81

- **Fortement déséquilibrés**, faiblesse des formations professionnelles des producteurs/trices
- **Dépourvus d'une vision commune** du développement du capital humain du secteur agricole et rural.
- **Attributaires d'allocations budgétaires sans rapport avec l'importance économique et sociale du secteur agricole**

Les séquelles de la période de « *mise en veilleuse* » sont encore perceptibles au niveau des formations techniques et surtout des formations post primaires.

30 mai 2005

Groupe SNFAR

82

Fortement déséquilibré (Suite)

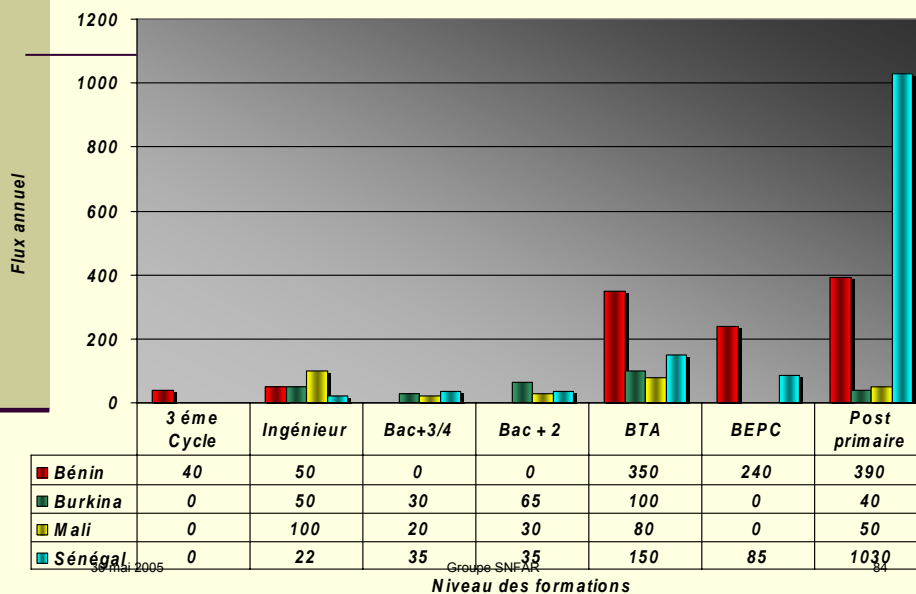
- Les ratios inter catégoriels font apparaître un **fort déséquilibre en faveur du supérieur**, par exemple: pour un diplômé Ingénieur Agronome, un système produira : 0,6 ITA (au lieu de 2) ; 1,6 BTS (Au lieu de 4) ; 4,8 BT (au lieu de 8) 2,3 CAP (au lieu de 40) 15 jeunes producteurs (au lieu de 80 à 160).
- Ces ratios, toujours contestables par essence, ont le mérite de rappeler qu'un dispositif de formation doit, pour assurer sa cohérence et son équilibre, être envisagé également sous cet angle

30 mai 2005

Groupe SNFAR

83

Flux annuels des formations agricoles par niveau.

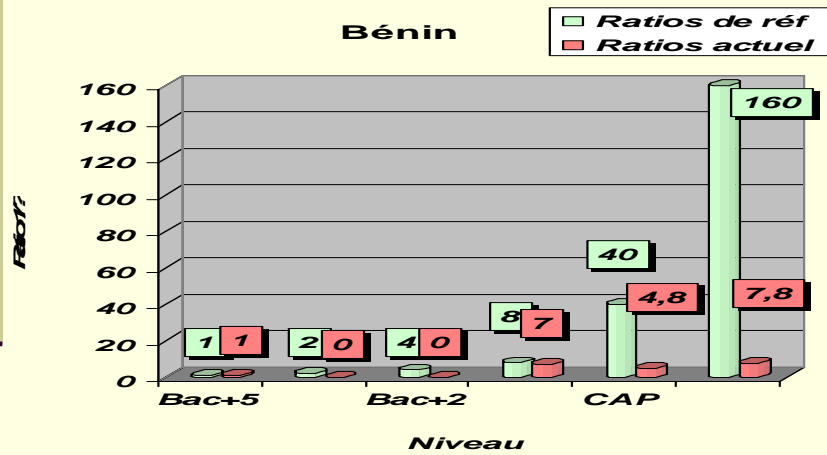


30 mai 2005

Groupe SNFAR

Niveau des formations

Des ratios fortement déséquilibrés !

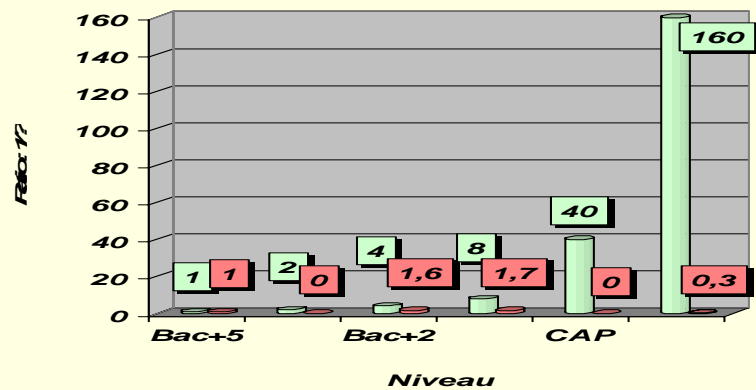


30 mai 2005

Groupe SNFAR

85

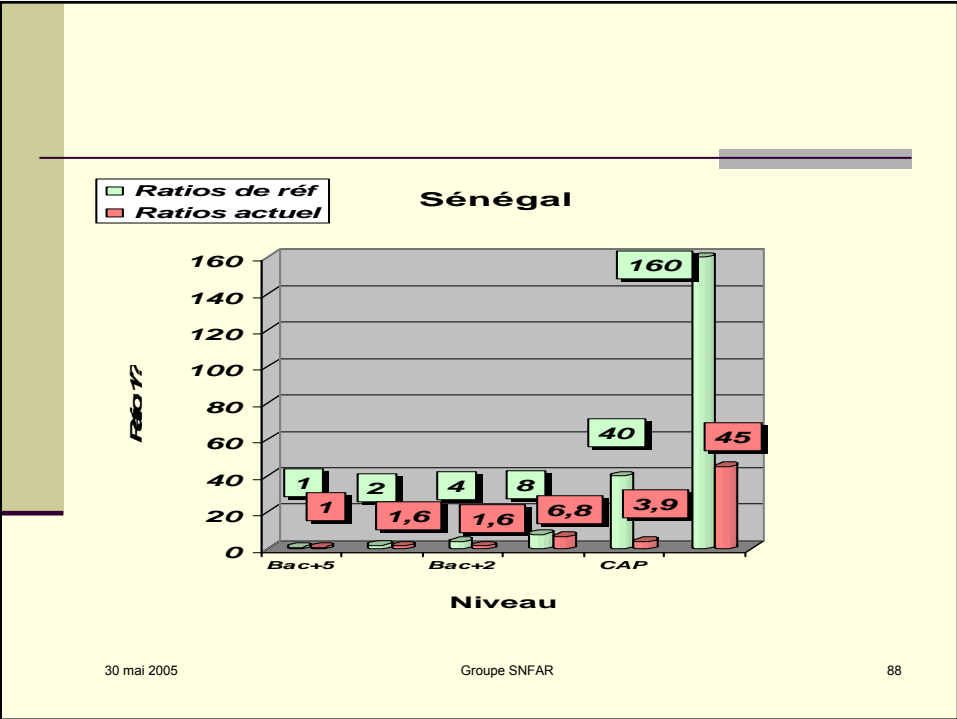
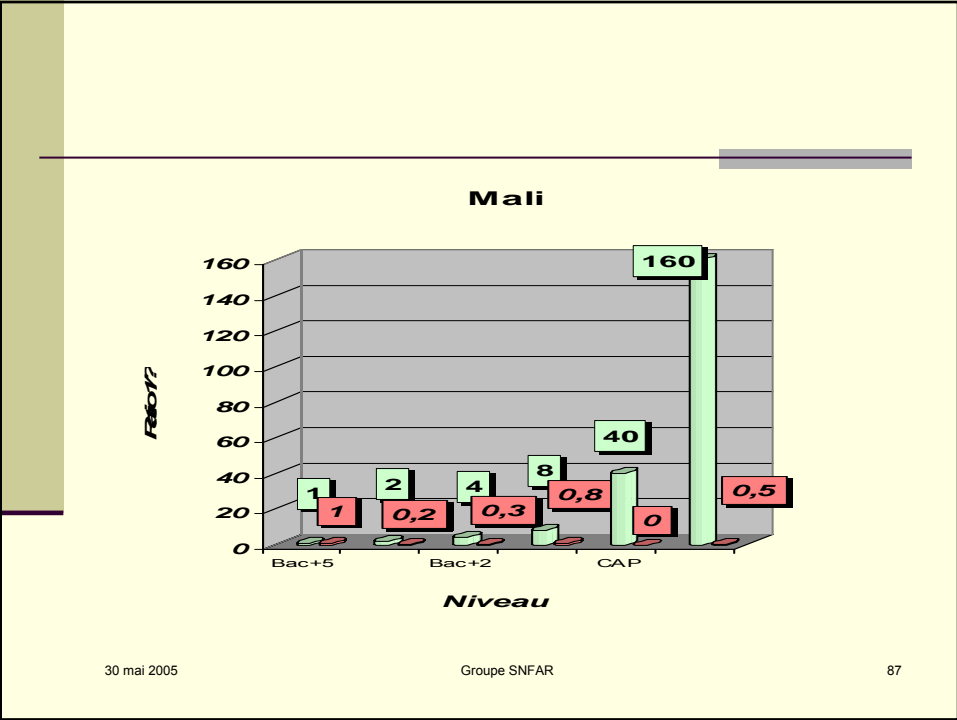
Burkina Faso



30 mai 2005

Groupe SNFAR

86



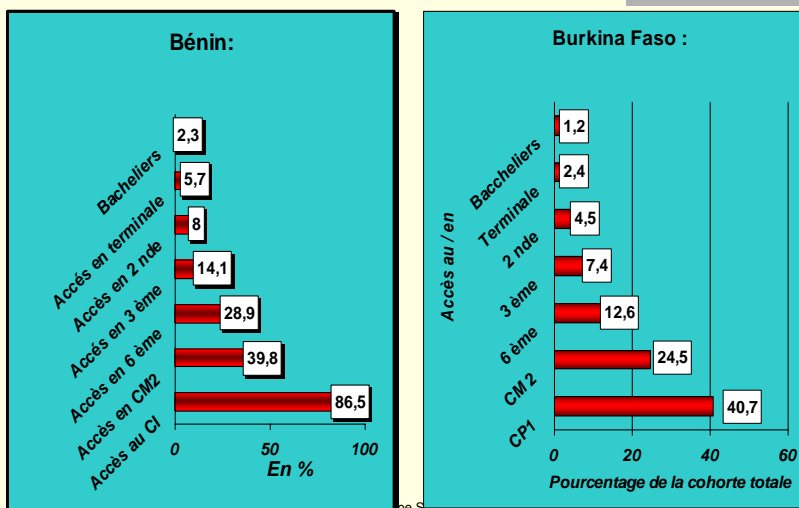
- **Ce constat est d'autant plus alarmant que la plupart des formations techniques (BEPC+3ans) visant officiellement à former des « Producteurs/trices modernes » ont une très mauvaise efficacité externe.**
- **Un rapide examen des flux de l'enseignement général met en évidence qu'une minorité atteint ce niveau et qu'elle n'ambitionne pas de devenir « Producteurs/trices ». Elle cherche le plus souvent, par le biais de l'équivalence des diplômes, à intégrer ensuite des formations plus élevées ou des postes salariés.**

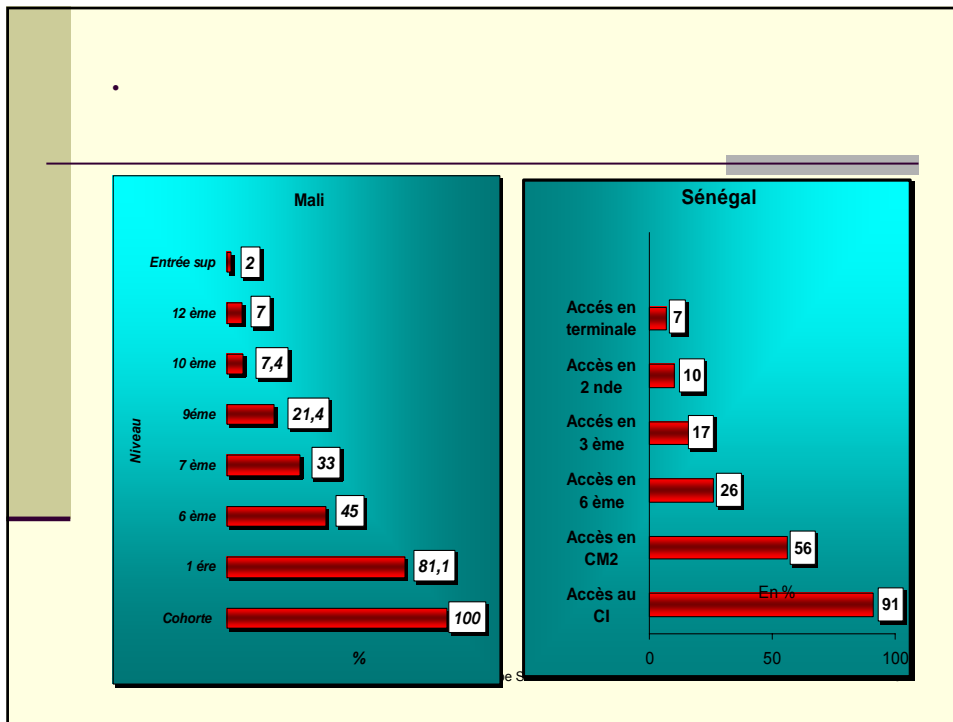
30 mai 2005

Groupe SNFAR

89

Les profils de scolarisation démontrent qu'une minorité atteint le niveau de la seconde





- **Il n'existe pratiquement aucune formation professionnelle post primaire**, alors qu'à ce niveau les effectifs sont pléthoriques et qu'ils sont les agriculteurs /trices de demain.
- Cette carence paraît d'autant plus grave qu'avec les actuels programmes « éducation pour tous », **la quasi totalité des enfants pourrait être scolarisée à horizon 15-20 ans.**

En conclusion,

- *Les dispositifs en place ne sont pas adaptés aux enjeux actuels et futurs du secteur agricole.*
- *Leur refondation est **inélucltable** si l'on veut qu'il prépare l'ensemble des ressources humaines du secteur agricole (de l'ouvrier agricole au docteur ingénieur en passant par l'ensemble des producteurs/trices) aux enjeux actuels et prévisibles du secteur.*
- *L'exposé suivant permettra de faire le point sur l'état d'avancement de cette refondation dans les quatre pays - tests*

Rappel du sommaire

- 0 Genèse de la démarche l'opération expérimentale IDF/ SNFAR
- 1 Les évolutions démographiques et l'urbanisation
- 2 Bilans diagnostic des cinq missions du secteur agricole et rural
- 3 Les enjeux du secteur rural à court et moyen termes
- 4 Bilan-diagnostic de l'appareil de formation agricole
- 5 Synthèse de l'état d'avancement de l'opération**

*Suite au rapport initial, on peut constater des **réactions communes** aux quatre pays :*

- *Validation du Bilan-diagnostic et de la méthodologie de travail présentés*
- *Adoption d'une **approche globale** « Développement du capital humain du secteur agricole et rural ».*
- *Mise en place d'un **dispositif** « ad hoc » pour l'élaboration ou la reformulation d'une « Stratégie Nationale des Formations Agricoles et Rurales » (SNFAR)*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

95

*Les **dispositifs SNFAR**, placés sous tutelle du ministère de l'agriculture, ont la même configuration dans chacun des 4 pays :*

- *Un **comité de pilotage** regroupant des représentants/tes de l'offre et de la demande de formation (dont la profession), des Ministères du plan et des finances, des « sages » et présidé par un représentant d'une autorité transversale reconnue par tous.*
- *Un **secrétariat technique** travaillant sous tutelle du comité national.*
- *Un **atelier national** regroupant des représentants du secteur agricole et rural de chacune des régions et du*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

96

Au stade actuel, le niveau d'avancement de l'opération est différencié selon les pays :

- ▶ **Bénin** : Lancé fin 2004, le dispositif est mis en place mais n'a pas encore commencé ses travaux.
- ▶ **Burkina Faso** : Lancé fin 2004, les pourparlers sont engagés avec la BM pour identifier le financement.
- ▶ **Mali** : Lancé fin 2002, le document SNFAR a été validé par le « *Comité de pilotage* » et doit être soumis à l'approbation de *l'atelier national* regroupant l'ensemble des représentants de chacune des régions.
- ▶ **Sénégal** : Après avoir commencé sa réflexion en 1999, le pays a intégré la démarche SNFAR fin 2004. Le dispositif est mis en place et bénéficie des nombreux travaux engagés antérieurement. La rédaction du document SNFAR est en cours.

Les quatre pays ont fondé leur réflexion sur deux principes :

- **Égalité** : Tous les citoyens et citoyennes du pays, quelque soit leur secteur d'activité, ont droit aux formations professionnelles initiales et continues.
- **Équité** : Tous les acteurs et groupes d'acteurs du secteur agricole et rural - quelque soit leur sexe, leur âge, leur croyance, leur origine sociale, leur niveau de formation - doivent pouvoir accéder sans discrimination à ces formations.

Au stade actuel ,les 4 pays travaillent sur la base des **orientations** suivantes:

- ◆ (i) **Recentrage du dispositif sur les producteurs / trices** au travers de dispositifs de « formation *post primaire* » et de « formation des producteurs/trices en processus de dévolution » capables de former rapidement une **masse critique** nécessaire à la transformation de la profession.
- ◆ (ii) **Rééquilibrage des flux** des différentes catégories sur la base du recentrage précité,
- ◆ (iii) **Régionalisation du dispositif** pour faciliter son intégration dans le cadre des mesures de décentralisation,
- ◆ (iv) Garantie de **pérennisation du financement** des nouveaux dispositifs par la mise en place de fonds à gestion paritaire et indépendante du budget de l'État.
- ◆ (v) **Redéfinition des contenus d'enseignement** prenant en compte l'exploitation agricole dans son environnement global et ses logiques d'évolution,

On peut noter des **points de convergence dans les réflexions en cours**:

- ⑤ Réorganisation des formations diplômantes sur la base des **cursus académiques** [CAP(équivalence BEPC), BT, Bac pro (équivalence Bac)] et prise en compte des orientations nouvelles pour les formations du supérieur (Bac+3,+5 ou +8).
- ⑤ Recherche de mesures favorables à l'émergence d'un **sous secteur privé de formation agricole** sous des formes à définir.
- ⑤ Constat d'impossibilité d'assurer une « ***formation de masse des producteurs*** »(plusieurs dizaines de milliers par an) à partir de centres de formation et **intérêt pour des formules de « réseau »** telles que celles développées dans le programme expérimental des CMR(Cote d'ivoire) ou des CLCOP(Sénégal)
- ⑤ Nécessité de viser en priorité pour ces « ***formations professionnelles de base et de masse*** » un **public alphabétisé post primaire**, dont les effectifs sont appelés à progresser rapidement avec les programmes « *éducation pour tous* ».

L' impact des démarches engagées dépend largement de la capacité des membres du dispositif à conduire un **processus de construction sociale** , ce qui suppose:

- L'identification préalable des différents **groupes et sous groupes d'acteurs** concernés au niveau régional et national.
- Une **capacité d'intermédiation** pour faciliter l'émergence de consensus intragroupe puis inter groupes.

En conclusion

- L'impérieuse nécessité de refonder la formation agricole et rurale à l'aune des défis du nouveau siècle s'inscrit dans **l'urgence.**
- L'approche globale adoptée « *Développement de l'ensemble des ressources humaines du secteur rural* » revêt une incontestable **dimension sociétale.**
- La « refondation » envisagée des dispositifs nationaux de formation agricole et rurale exige qu'elle s'inscrive dans une **stratégie nationale,** arrêtée d'accord parties par tous les groupes d'acteurs, elle-même procédant d'une **loi d'orientation agricole.**
- Elle requière réflexions et aides appuis **conjointes et coordonnés** de la part des **coopérations bi et multi latérales** déjà engagées, par ailleurs, dans les programmes nationaux « Éducation pour tous ».

■ *Nous vous remercions de votre attention .*

30 mai 2005

Groupe SNFAR

103

Bonne fin de soirée !



30 mai 2005

Groupe SNFAR

104